



**Procès-verbal**

**PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR**

---

**Date:** mercredi 31 mai 2016

**Heure:** 18h45

**Lieu:** École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1  
Salon du personnel, 1<sup>er</sup> étage

---

**PRÉSENCES**

Présents-es :

M.M.

Guy Coisman, directeur  
Pierre Boulanger, représentant de la communauté

M<sup>mes</sup>

Marie-Josée Alarie, parent d'élève  
Djamila Bouchakour, parent d'élève  
Odette Trépanier, parent d'élève  
Marie-Josée Perreault, parent d'élève  
Imane Allam, parent d'élève  
Hélène Giguère, enseignante

Absents-es :

Hélène Cormier, enseignante  
Julie Lachance, secrétaire d'école  
Andrée Meilleur, enseignante  
Marie-Ève Desrosiers, enseignante  
Marilyn Bourgeois, parent d'élève

---

*Prise de notes : Hélène Giguère, secrétaire / Rédaction Odette Trépanier*

*Animation : Odette Trépanier, présidente*

## **MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Trépanier remercie chaleureusement l'ensemble des membres du CÉ de leur présence.

### **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Comme il n'y a pas d'infos au point 4 venant de la représentante du réseau-sud, M<sup>me</sup> Allam propose d'y mettre le point relatif à la liste des effets scolaires pour l'année 2016-2017.

M<sup>me</sup> Allam propose

M<sup>me</sup> Alarie appuie

*Adopté à l'unanimité.*

### **2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 23 MARS 2016**

Aucune modification n'est demandée.

M<sup>me</sup> Allam propose

M. Boulanger appuie

*Adopté à l'unanimité.*

### **3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

#### ***Formulaire de déclaration d'intérêts***

La direction présente le nouveau formulaire de déclaration d'intérêts qui servira l'an prochain. Ce dernier a été simplifié et provient d'une autre école primaire. Les membres félicitent M. Coisman pour cette initiative.

M<sup>me</sup> Perreault propose

M<sup>me</sup> Alarie appuie

*Adopté à l'unanimité.*

### **4. LISTE DES EFFETS SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2016-2017**

Le directeur présente les listes d'effets scolaires pour l'ensemble des groupes. Ces listes seront révisées sur le plan de l'orthographe car on y constate encore quelques coquilles. Les montants conviennent aux parents. Toutefois, on constate que pour les maternelles de nombreux éléments sont retournés aux parents à la fin des classes. M. Coisman va

s'informer pour comprendre pourquoi. Par ailleurs, on constate un décalage entre les 2 classes de 1<sup>ère</sup> année sur le plan des montants.

Une correction correspondant à l'habit d'éducation physique sera aussi faite sur la feuille de la maternelle, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, car ils n'ont pas le temps de se changer et donc cela ne nécessite pas de short.

Une mention sera faite sur l'ensemble des feuilles afin d'informer les parents de ce qui est requis pour les diners des élèves.

M<sup>me</sup> Allam propose  
M. Boulanger appuie

Adopté à l'unanimité.

#### ***Recommandation du conseil d'établissement pour la rentrée 2016***

Les parents recommandent que le SDG achète des tabliers à manches longues pour les activités afin de préserver les vêtements des élèves.

M<sup>me</sup> Perreault propose  
M<sup>me</sup> Allam appuie

Adopté à l'unanimité.

## **5. MOT DE LA DIRECTION**

### ***Inscriptions pour l'année 2016-2017***

Le directeur présente le nombre d'élèves qui fréquenteront l'école l'an prochain. Comme le nombre d'élèves est parfois inégal, il y aura des classes combinées. Ce n'est pas la situation idéale. Toutefois, beaucoup de professeurs possèdent l'expertise afin d'assurer un enseignement de qualité.

### ***Calendrier scolaire***

Le directeur présente le calendrier scolaire. Le calendrier final qui sera acheminé aux parents comptera les spécifications quant aux rencontres des parents et la tenue de l'assemblée générale des parents.

Lors de la consultation du document présenté par la direction, les parents font la remarque qu'à 3 reprises, il y a des pédagogiques de 2 jours collés, ce qui est difficile dans l'organisation des parents et des enfants. Une recommandation des membres du CÉ est faite à l'équipe école pour l'élaboration du futur calendrier scolaire.

### **Recommandation**

Il est recommandé, unanimement, par les membres du CÉ que l'équipe école tienne compte des doublons de pédagogiques dans l'exercice de planification des journées pédagogiques pour l'an 2017-2018 et ce, afin d'alléger le fardeau que cause ces situations (monétaires et organisationnelles reliées au travail) auprès des parents mais aussi des élèves.

M<sup>me</sup> Allam propose  
M. Boulanger appuie

Adopté à l'unanimité.

### ***Photos scolaires***

A la demande des membres du CÉ, un nouveau fournisseur a été engagé pour le 30 septembre prochain pour les photos scolaires. Par ailleurs, pour les photos de finissants-es, il est recommandé de consulter les parents des 6<sup>e</sup> l'an prochain pour valider la pertinence et le besoin compte tenu des coûts actuels.

### ***Coupsures et réinvestissements / services pour 2016-2017***

Le directeur présente l'état de la situation. Après des coupures, il y a eu des réinvestissements. Ainsi, nous gagnerons 1 jour de plus pour une ressource TES/semaine. Ce qui est une excellente nouvelle pour notre école même si les besoins nécessités par les élèves qui éprouvent des difficultés sont élevés.

### ***Budget***

Le directeur présente et explique le budget. Les membres du CÉ en prennent connaissance. L'objectif est l'atteinte de l'équilibre.

### ***Projets JBM***

Les projets scolaires ont été menés à bien cette année et prennent fin. Les deux expériences coop de l'école ont été des réussites. Les membres du CÉ félicitent les élèves et les ressources. Les membres souhaitent que ces beaux projets puissent continuer dans l'école.

### ***Dons***

Cinquante ordinateurs ont été donnés par Intact assurances de St-Hyacinthe. Ces derniers sont dispersés dans les classes et servent déjà aux projets scolaires. Ces derniers seront mis sous clés pour l'été. Madame Trépanier, présidente, a rédigé 2 lettres de remerciements à l'intention du donateur et de l'installateur.

Par ailleurs, les semences pour les projets de 6<sup>e</sup> année sont une gracieuseté d'un marchand (M. Birri) du marché Jean-Talon et ce, à l'initiative de la demande de M<sup>me</sup> Giguère, professeure. Madame Trépanier rédigera une lettre de remerciement au donateur.

### ***Boîte à outils sur l'intimidation***

Le texte de la boîte à outils (projet du CÉ) sur l'intimidation a été rédigé par M<sup>me</sup> Trépanier à partir de celui existant sur le site de l'école. Ce dernier comprend de nombreuses ressources pour les parents, les professeurs, les intervenants et les élèves. M<sup>me</sup> Lachance, secrétaire de l'école, fera l'intégration du texte sur le site Internet de l'école.

Par ailleurs, à la demande du CÉ, une partie du code de vie portera sur l'intimidation à l'école JBM et sera intégrée à l'agenda 2016-2017. (*Je dis non à l'intimidation*).

## **6. SERVICE DE GARDE**

Les parents s'expriment sur les services du SDG. Depuis quelques temps, les factures ne sont plus à jour. Par ailleurs, il est souvent noté que les élèves se retrouvent seuls dans la première salle du SDG. Aussi, des interventions inappropriées du personnel ont été constatées par les parents. Monsieur Coisman y porte une attention particulière. Il note également que du soutien est apporté à la technicienne pour redresser la situation et faire de l'amélioration continue du service.

Il est aussi demandé de procéder à une révision orthographique systématique des notes envoyées aux parents car celles-ci contiennent des fautes.

DIVERS

## **7. RÉVISION DU NOMBRE DE PARENTS SUR LE CÉ DE JBM**

Unaniment, le CÉ demande une révision du nombre de parents sur le Conseil d'établissement et ce, en vue d'améliorer la tenue des réunions, l'atteinte du quorum et l'amélioration du sentiment d'engagement. Le nombre est fixé à 6 parents pour un quorum de 3 parents.

Monsieur Coisman transmettra les coordonnées de M<sup>me</sup> Rigali à M<sup>me</sup> Trépanier afin de procéder à la demande au conseil des commissaires.

M<sup>me</sup> Trépanier propose

M<sup>me</sup> Alarie appuie

Adopté à l'unanimité.

## **8. CHÂÎNE HUMAINE DU 1<sup>ER</sup> JUIN**

M<sup>me</sup> Trépanier informe les membres du CÉ qu'une chaîne humaine se tiendra devant l'école le 1<sup>er</sup> juin. Elle invite cordialement l'équipe école et les parents à y participer. Lors du 1<sup>er</sup> avril, peu de parents (5) et de professeurs (2) y ont participé.

#### **9. PROFIL TYPE DU GESTIONNAIRE D'ÉCOLE**

Les membres du CÉ remplissent la feuille du bilan des compétences pour les gestionnaires des écoles. A noter, Monsieur Coisman se retire de la réunion pendant ce point. La compilation a été signée par Madame Trépanier et transmise au secrétariat de l'école.

#### **10. PROCHAINE RENCONTRE**

Il reste une rencontre à planifier afin de voter le budget. Cette dernière sera de courte durée. Un doodle et un courriel seront envoyés sous peu, aux membres du CÉ pour fixer une rencontre.

M<sup>me</sup> Perreault propose

M<sup>me</sup> Alarie appuie

Adopté à l'unanimité.

#### **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 21h10**

La présidente,

---

Odette Trépanier

Le directeur,

---

Guy Coisman